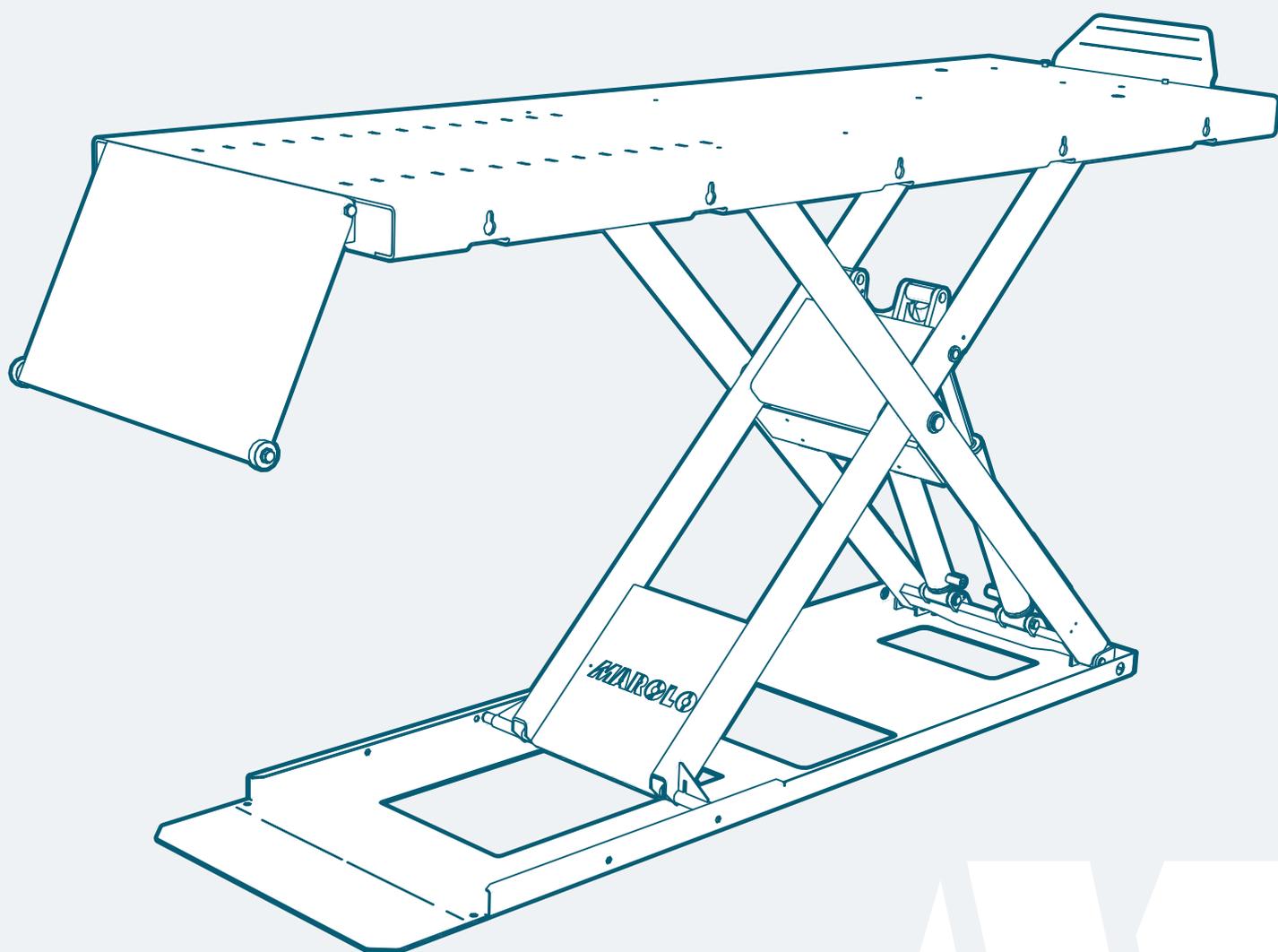


MAROLO

PONTS ÉLEVATEURS WCT MANUEL D'INSTRUCTIONS



À LIRE ET À CONSERVER

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ**2006/42/CE**

Nous soussignés,

MAROLOTEST SAS
Parc d'activités du Cormier – 11 Boulevard du Cormier
BP 20753
49300 CHOLET Cedex
FRANCE

Catégorie de machine : **PONT ÉLÉVATEUR**TYPE : Pont élévateur extra-plat WCT
 Pont élévateur extra-plat WCTE

N° de série :

Ce modèle est reconnu conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive machines 2006/42/CE qui lui sont applicables , et aux normes suivantes : EN 292-1/2 et EN 1493.

Fait à Cholet, le 15 Novembre 2023

MAROLOTEST S.A.S
Raphael GIRARD
DIRECTEUR GENERAL



MAROLOTEST

Parc d'activités du Cormier - Bd du Cormier - B.P. 20753 - 49307 CHOLET Cedex - FRANCE

Tel. 33(0)2 41 29 29 29

E-mail : contact@marolotest.com – Site internet : www.marolotest.com

SAS au capital de 46000 Euros - Code APE 2822 Z - SIRET 339 938 870 00021

TABLE DES MATIÈRES

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	5
1.1. CONSIGNES	5
1.2. ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ	6
1.3. PLAQUE SIGNALÉTIQUE	6
1.4. OPTIONS AUTORISÉES	7
1.5. ACCESSOIRES AUTORISÉS	7
1.6. CARNET DE MAINTENANCE	7
2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL	7
2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	7
2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE	8
2.3. DÉBALLAGE	8
2.4. SURFACE D'INSTALLATION	9
2.5. INSTALLATION	11
2.6. MONTAGE FINAL	11
2.7. ESSAI ET MISE EN ROUTE (OBLIGATOIRE)	13
2.8. ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES (OBLIGATOIRES)	13
3. UTILISATION DE L'APPAREIL	14
3.1. MISE EN PLACE DU VÉHICULE	14
3.2. COMMANDES	14
3.3. PRÉCAUTIONS D'USAGE	15
3.4. CAS PARTICULIERS D'UTILISATIONS INTERDITES	15
3.5. SYSTÈMES AUXILIAIRES DE LEVAGE	15
4. MAINTENANCE	16
4.1. INSPECTION HEBDOMADAIRE	16
4.2. INSPECTION MENSUELLE	17
4.3. INSPECTION BI-ANNUELLE	17
4.4. INCIDENTS ÉVENTUELS	18
4.5. DURÉE DE VIE DU PONT	19
5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL	19
6. MISE AU REBUT	19
7. GARANTIE	19
ANNEXE A : NOTICE D'INSTRUCTION DES GOUJONS D'ANCRAGE	
ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES	
ANNEXE C : LISTE DES PIÈCES	
ANNEXE D : SCHÉMA HYDRAULIQUE	
ANNEXE E : SCHÉMA ÉLECTRIQUE	
ANNEXE F : GRAISSAGE DES TARAUDAGES	
ANNEXE G : RÉPARTITION DES AUTOCOLLANTS	

PENDANT LA CONSULTATION DE LA NOTICE D'INSTRUCTION, FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQUE VOUS RENCONTREZ LES SIGNAUX DE DANGER SUIVANTS :

CES SIGNAUX INDIQUENT LA PRÉSENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES.

LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE DEUX NIVEAUX :



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL ENTRAINE DES RISQUES TRÈS GRAVES POUR LA SÉCURITÉ : MORT, DOMMAGES PERMANENTS À MOYEN ET LONG TERME.



LE NON-RESPECT DE CE SIGNAL PEUT PROVOQUER DES ACCIDENTS OU DES DOMMAGES À LA MACHINE.

LA PRÉSENTE NOTICE TRAITÉ DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'INSTALLATION ET DE L'UTILISATION DE L'APPAREIL.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, ELLE DOIT ÊTRE LUE ATTENTIVEMENT AVANT TOUTE UTILISATION DE L'APPAREIL.

VEUILLEZ CONSERVER CETTE NOTICE SOIGNEUSEMENT, ELLE VOUS SERA DEMANDÉE LORS D'UNE VISITE D'UN ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉE.

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.1. CONSIGNES

Le pont élévateur doit être utilisé uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu. Le constructeur ne pourra pas être considéré comme responsable des éventuels dommages et incidents causés :

- Par une mauvaise utilisation du pont élévateur,
- Lors du fonctionnement du pont élévateur pour un usage autre que la levée d'un véhicule de catégorie L comme d'un scooter ou d'une moto (2 ou 3 roues).
- Suite à une modification ou à un défaut d'entretien du pont élévateur.

La suppression ou la modification d'un dispositif de sécurité est une violation des Normes Européennes de Sécurité, et exempte le constructeur de toute responsabilité en cas d'incident.

L'installation du pont élévateur doit être effectuée par des personnels compétents et conformément aux instructions du § 2 : «CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL».



NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER LE PONT ÉLÉVATEUR EN CAS DE FUITE HYDRAULIQUE (VÉRIN OU CIRCUIT D'ALIMENTATION).

NE JAMAIS UTILISER LE PONT ÉLÉVATEUR SI LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST INFÉRIEURE A 0°C.

la zone où est installé le pont élévateur doit être couverte et à l'abri du vent et ne doit pas présenter de risques d'incendie ou d'explosion.

Seul l'opérateur sera présent à l'intérieur de la Zone de Sécurité, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION » (pourtour de 80 cm autour de l'appareil) durant les opérations de montée et/ou de descente.

Les opérateurs devront avoir été formés aux diverses manœuvres et avoir reçu l'autorisation préalable de leur responsable.

Avancer le véhicule, en vous tenant aux commandes de celui-ci et vérifier sa stabilité avant d'utiliser le pont élévateur.

Vérifier pendant la montée et la descente qu'il n'y a aucun risque pour les personnes présentes.

La sécurité antichute est assurée par l'utilisation de deux vérins indépendants, et par la présence de deux clapets parachutes hydrauliques dans les vérins.

Ne pas monter sur le plateau du pont élévateur ou sur le véhicule lorsque le pont élévateur est en hauteur.



NE JAMAIS SOULEVER LE VÉHICULE AVEC UN CRIC, UN PORTIQUE, OU TOUT AUTRE DISPOSITIF SANS AVOIR AU PRÉALABLE BLOQUÉ L'UNE DES ROUES SUR LE PLATEAU.

1.2. ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ



POUR VOTRE SÉCURITÉ, LE PONT ÉLÉVATEUR EST LIVRÉ AVEC LES DISPOSITIFS SUIVANTS ET IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LES DÉMONTER.

- Butée électrique de fin de première phase de course,
- Soupape de décharge hydraulique,
- Doubles vérins,
- Butée d'arrêt de roue,
- Clapet parachute,
- Bouton d'arrêt d'urgence
- Commande dite « homme mort », cela signifie que les commandes de mouvements sont immédiatement interrompues lorsqu'on relâche les commandes. (Cf. § 3 : «UTILISATION DE L'APPAREIL»),
- Avertissement sonore en phase de descente finale (prévient les risques d'écrasement),
- Autocollants de sécurité présentés ci-dessous :

**NE PAS PÉNÉTRER SOUS LE PONT ÉLÉVATEUR TANT QU'IL N'EST PAS EN SÉCURITÉ MÉCANIQUE.
NE PAS DÉMONTER LE VÉRIN TANT QU'IL EST SOUS PRESSION.**

**DO NOT GET BENEATH THE LIFT IF THE MECHANICAL SAFETY MECHANISM IS NOT ENGAGED.
DO NOT REMOVE THE HYDRAULIC JACK WHILE IT IS UNDER PRESSURE.**

!
CAPACITÉ MAXIMALE
MAXIMUM CAPACITY
600 KG
CAPACIDAD MÁXIMA
MAXIMALLAST
!

Manuel utilisateur - Consulter à tout moment l'ensemble des informations.

ZONE DE SÉCURITÉ
SAFETY PERIMETER

www.marolotest.com
+33 (0)2 41 29 29 29
tel. 401110

!
DANGER ÉLECTRIQUE : L'équipement doit être relié à la terre.
ELECTRICAL HAZARD : All equipment must be grounded.
ELEKTRISCHE GEFAHR : Alle Geräte müssen geerdet sein.
RIESGO ELÉCTRICO : El equipo debe estar conectado a tierra.



1.3. PLAQUE SIGNALÉTIQUE

Pour toute demande d'assistance, il vous sera demandé le modèle et le numéro de série figurant sur la plaque signalétique du produit. Cette plaque se trouve sur le produit et ne doit pas être modifiée.

MAROLO CE

N°

Modèle Ref

Capacité (kg) Année

Poids (kg) Pression max (bar)

V A Hz Kw

MAROLOTEST - P.A. du Cormier - BP20753 - 49307 Cholet - France
 Tel : +33 (0)2 41 29 29 29 - Fax : 33 (0)2 41 29 29 30
 contact@marolotest.com www.marolotest.com

1.4. OPTIONS AUTORISÉES

RÉF.	DÉSIGNATION (FR)
C22310	Rampe de sortie Avant (modèle WCT)
801368	Télécommande «COMFORT»

1.5. ACCESSOIRES AUTORISÉS

RÉF.	DÉSIGNATION (FR)
C10400	ADDICRANE CT
C10100	Étau de roue à fermeture mains libres
C10130	Étau de roue arrière
C10120	Étau de roue à passage continu
801434Y	Étau de roue manuel
801502	MINILIFT pneumatique
801504	MINILIFT mécanique
800860	Sangle automatique
800532	Béquille arrière monobras
800531	Béquille arrière
800535	Béquille avant dessous de fourche

Les ponts MAROLO peuvent être utilisés avec des accessoires permettant l'immobilisation ou le levage partiel du véhicule pour faciliter les contrôles. La liste des accessoires autorisés est définie ci-dessus. L'utilisation d'accessoires autres que ceux autorisés par MAROLO peut conduire à des dommages au pont élévateur ou au véhicule, et la responsabilité de MAROLO ne pourra pas être engagée en cas d'incident.

L'utilisation de ces différents accessoires doit se faire selon leur manuel d'instruction respectif, et en respectant leur capacité maximale d'utilisation.

1.6. CARNET DE MAINTENANCE

Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien (Cf. § 4 : « MAINTENANCE »).

Celui-ci peut être demandé lors d'une visite d'un organisme de contrôle agréé. Pour vous aider à établir votre carnet, nous vous fournissons une trame à la fin de ce manuel. Réalisez quelques copies de celle-ci.

2. CARACTÉRISTIQUES ET INSTALLATION DE L'APPAREIL

2.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le pont élévateur objet du présent manuel est un outil destiné à faciliter le travail en amenant le véhicule à la hauteur souhaitée.

Ce pont élévateur a été conçu pour une utilisation dans un atelier pour le contrôle de véhicule.

MODÈLE	REF.	HAUTEUR MAX.	LONGEUR	LARGEUR	CAPACITÉ	SÉCURITÉ	ÉNERGIE	POIDS
WCT	C22200	1200 mm	2300 mm	750 mm	600 kg	Double vérins + Valves	Electrique 230V - 50Hz - 1,1KW - 7,4A Air comprimé 8 bar	270 kg
WCTE (encastré)	C22201							

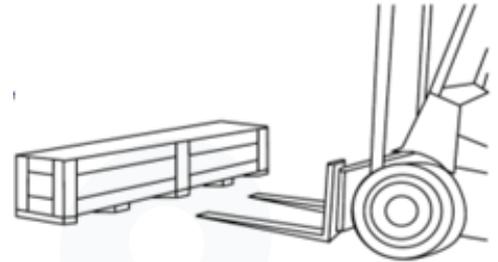
2.2. TRANSPORT ET ÉLINGAGE



NE JAMAIS SOULEVER LE PONT ÉLÉVATEUR PAR LE PLATEAU SANS QUE LES VÉRINS HYDRAULIQUES NE SOIENT AU MAXIMUM DE LEUR COURSE ET SOUS PRESSION.

Le pont élévateur doit être transporté sur la palette sur laquelle il a été livré. À défaut, il doit être manutentionné sur une palette pleine et à minima plus longue et plus large que le pont élévateur conditionné. Cette précaution est très importante pour éviter le gauchissement de l'ensemble, et les aléas de fonctionnement qui peuvent en découler.

En cas de levage par palan, utiliser des élingues adaptées aux poids et dimensions du pont élévateur, et en bon état. Il est obligatoire de les vérifier avant de lever le pont élévateur.



2.3. DÉBALLAGE



S'ASSURER QUE LES EMBALLAGES VIDES SONT CONSERVÉS À L'ABRIS DES ENFANTS – RISQUE D'ÉTOUFFEMENT.

Vérifier le bon état de l'emballage et la présence des différents accessoires, en cas de problème contacter immédiatement votre revendeur.

Les divers accessoires livrés avec le pont élévateur se trouvent dans le colis attaché sur le plateau. Il peut contenir :

- Un pupitre de commande,
- Une butée de roue (avec ses boulons de fixation),
- Une rampe d'accès pivotante (avec ses pattes et ses boulons de fixation),
- deux goulottes passe-câble et ses chevilles de fixation,
- 4 goujons d'ancrage
- un boulon de sécurité pour la maintenance,
- une notice d'instruction,
- une déclaration de conformité (dans la notice)
- un livret de maintenance (dans la notice)
- les options listées Cf. § 1.4 «OPTIONS AUTORISÉES»

S'assurer de la présence de tous les éléments avant de jeter les emballages. Manipuler la palette à l'aide de moyens de manutention adéquates (chariot élévateur, palan, transpalette, élingues).

2.4. SURFACE D'INSTALLATION

Le pont élévateur doit être installé sur une surface plane et de niveau, en béton de préférence.

La résistance de la dalle devra supporter une charge minimale de 1000 Kg/m² et la dalle de béton doit avoir une épaisseur minimale de 130 mm.

Prévoir une Zone de Sécurité autour du pont élévateur, définissant les zones de passages en tenant compte des rampes, butées de roues, et des éléments de vos véhicules qui pourraient dépasser de la plateforme.

Les dimensions des zones de sécurités sont définies dans les schémas figurant sur les pages suivantes, et dans les plans d'implantation ou d'encastrement. Dans le cas d'un pont encastré, se reporter au plan d'encastrement pour la définition des caractéristiques de la fosse.

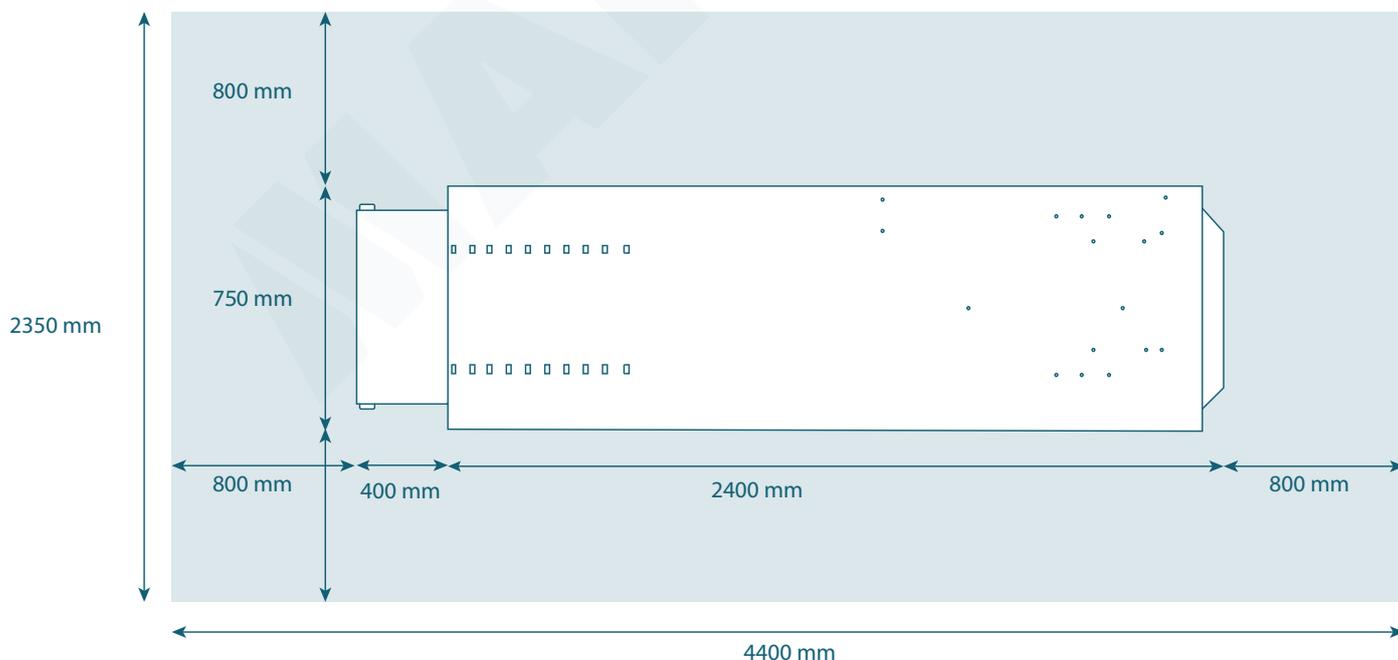
Nous préconisons de matérialiser la zone de sécurité à l'aide d'un marquage au sol.

Rappel de la réglementation : 0,8 m pour les circulations autour du pont élévateur

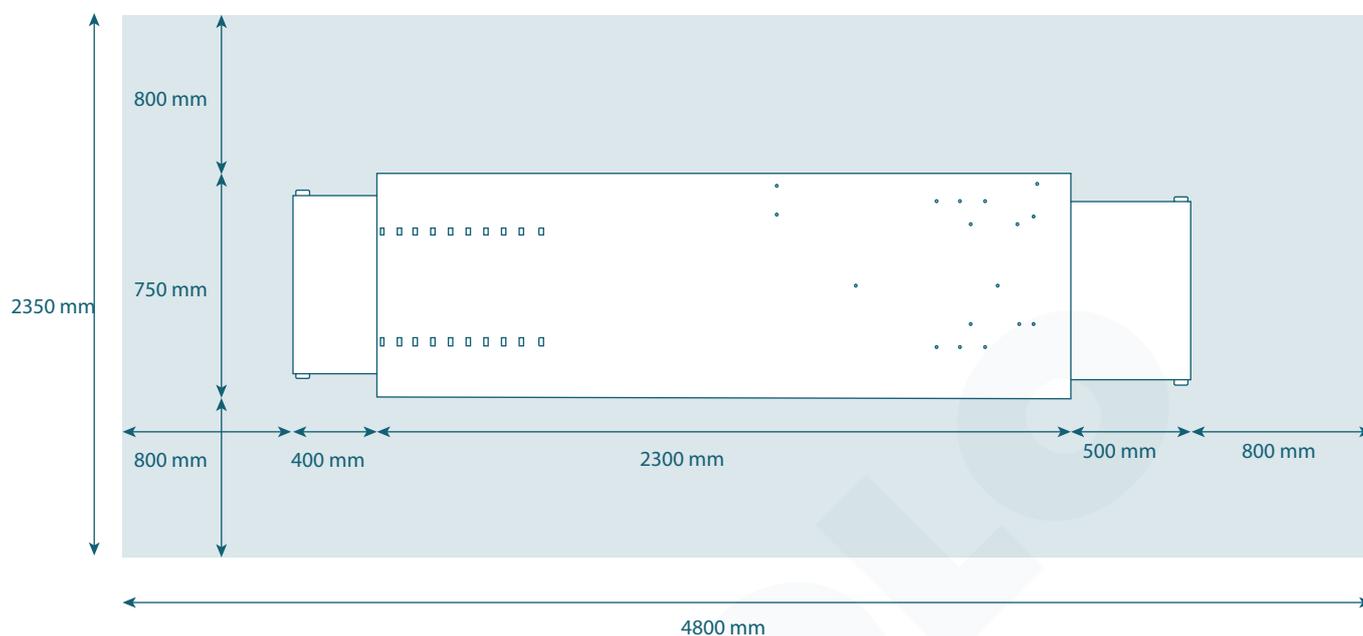


SEUL L'OPÉRATEUR DOIT ÊTRE PRÉSENT DANS LA ZONE DE SÉCURITÉ PENDANT LES OPÉRATIONS DE MONTÉE ET DE DESCENTE.

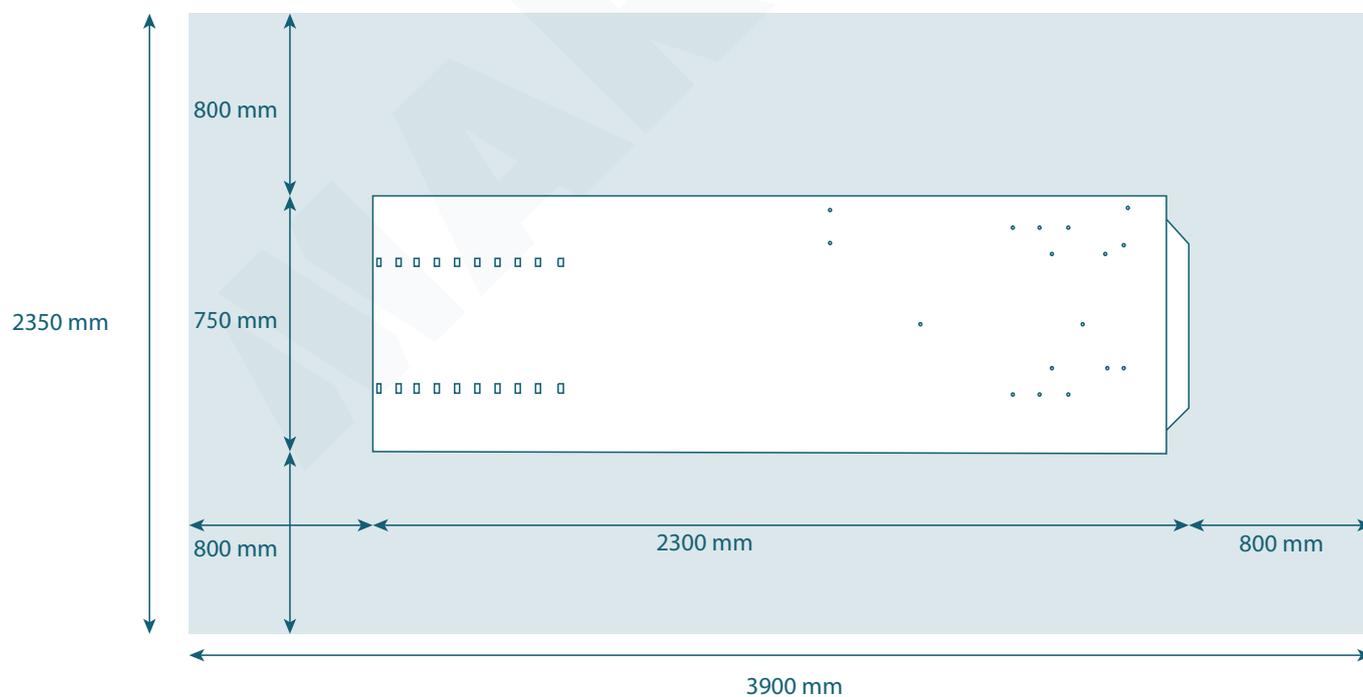
DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ - MODÈLE WCT :



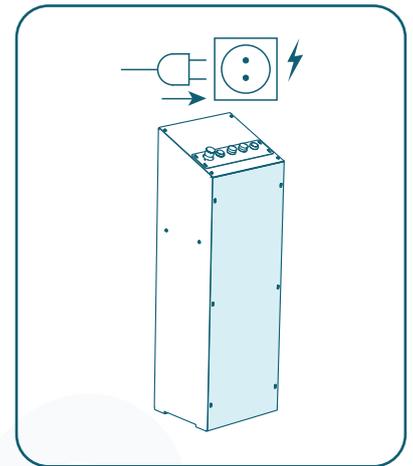
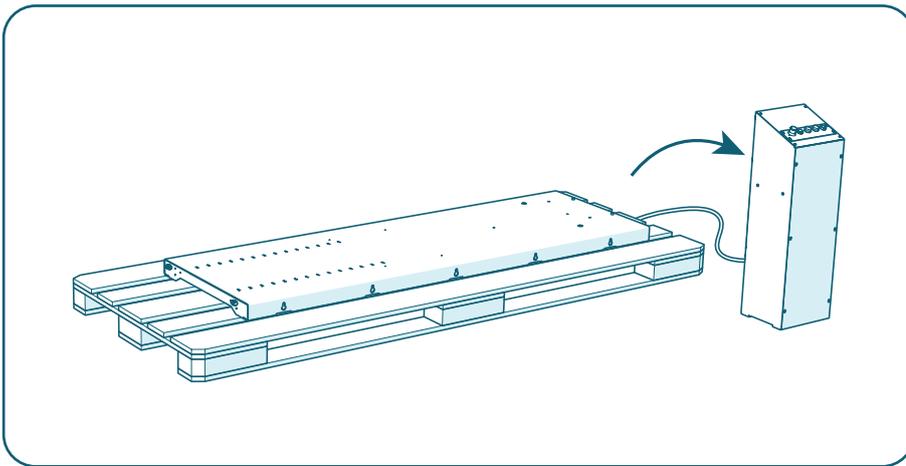
DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ - MODÈLE WCT + RAMPE DE SORTIE AVANT



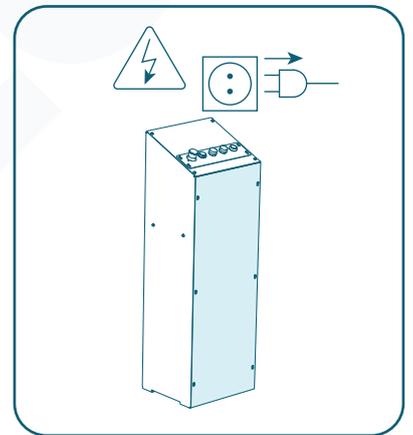
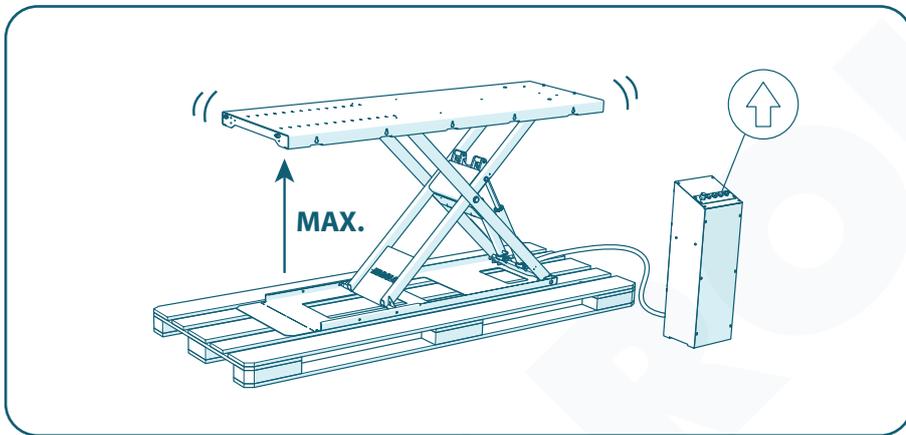
DÉFINITION DE LA ZONE DE SÉCURITÉ - MODÈLE WCTE (ENCASTRÉ) :



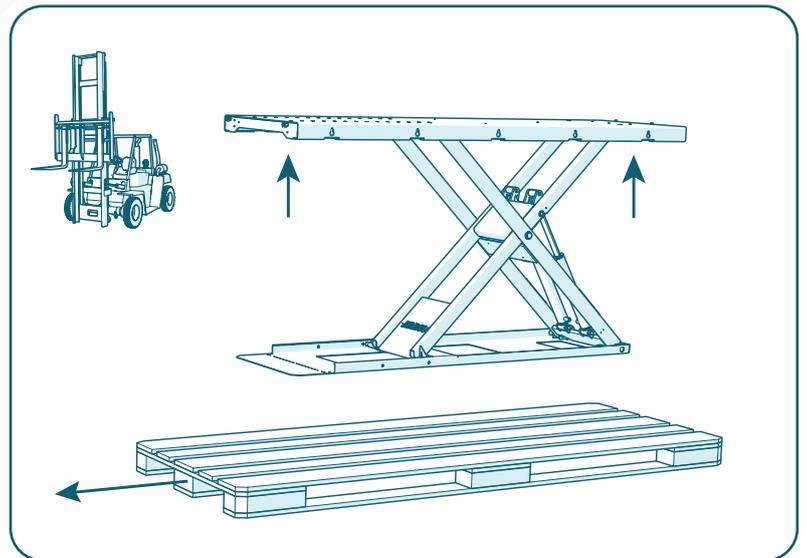
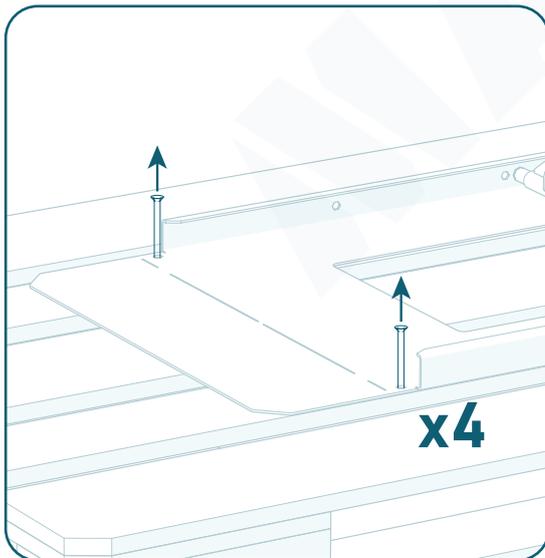
2.5. INSTALLATION



1. Descendre le pupitre de la palette et brancher le pupitre à une alimentation adaptée.

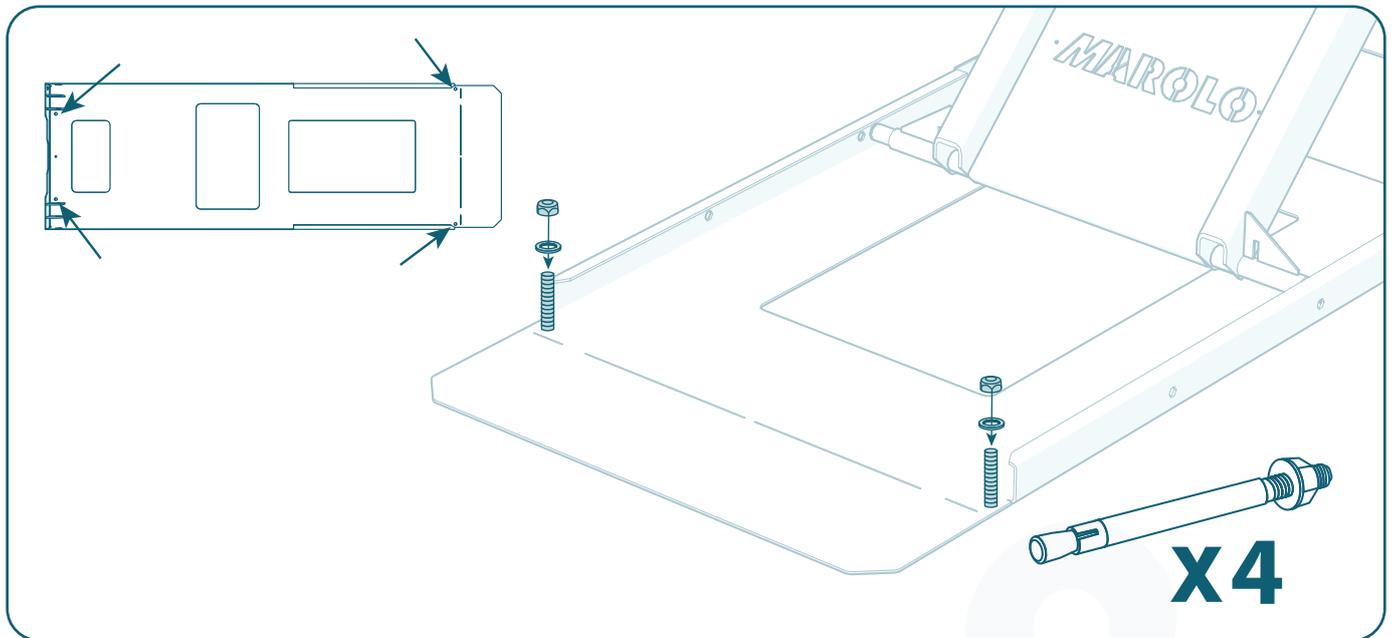


2. Utiliser la commande du pupitre pour mettre le pont en position haute maximale (cf. §3.2 «COMMANDES»). Débrancher le pupitre.



3. Retirer les fixations du pont à la palette. À l'aide d'un chariot élévateur, soulever le pont élévateur en le prenant sous le plateau. Éliminer la palette.

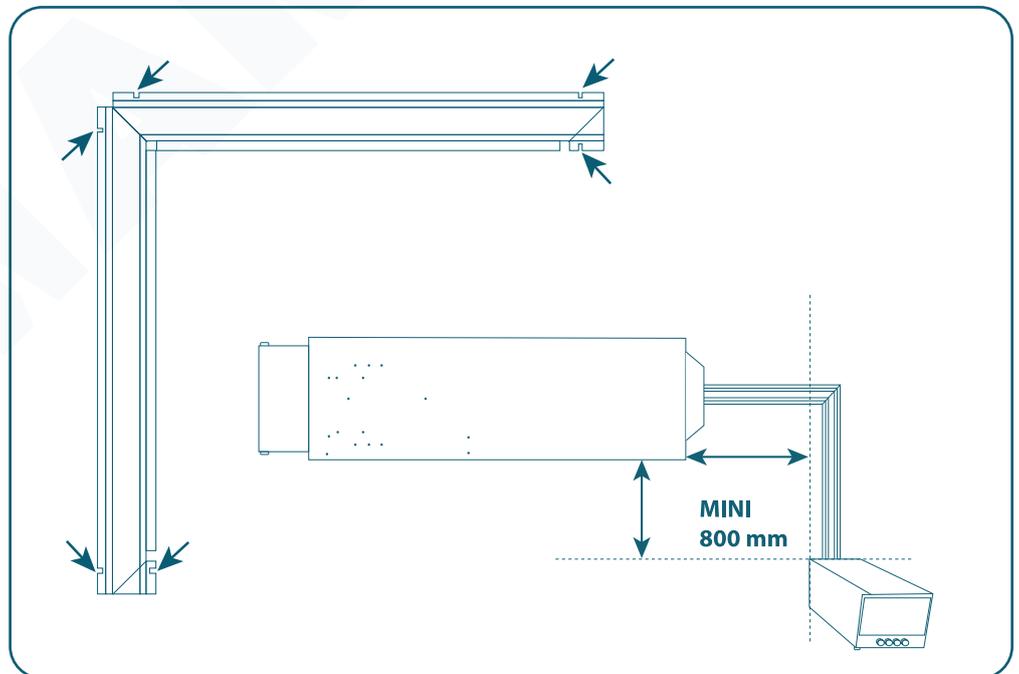
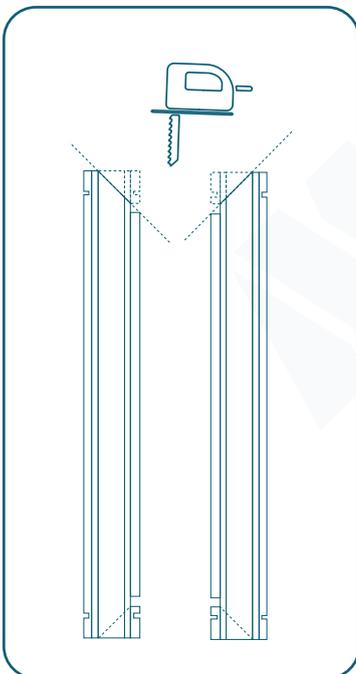
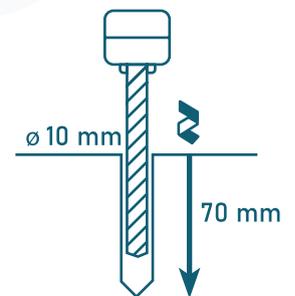
4. Reposer le pont élévateur au sol à son emplacement final, en prenant en compte la ZONE DE SÉCURITÉ obligatoire telle que définie dans §2.4 «SURFACE D'INSTALLATION».



5. Le socle du pont doit **impérativement** être fixé au sol par 4 goujons (fournis). Pour la pose de ces goujons, percer au préalable un trou de $\varnothing 10\text{mm}$ et de profondeur 70mm.

Le pupitre doit se situer en dehors de la ZONE DE SÉCURITÉ du pont élévateur, telle que définie dans §2.4 «SURFACE D'INSTALLATION»

Voir instructions de pose des goujons d'ancrage en ANNEXE A



6. Découper un angle des goulottes passe-cable fournies, et les positionner sur les flexibles. Vérifier que le pupitre se trouve bien en dehors de ZONE DE SÉCURITÉ du pont élévateur, telle que définie dans §2.4 «SURFACE D'INSTALLATION». Ancrer les goulottes passe-cable au sol à l'aide des chevilles fournies, au niveau des encoches prévues à cet effet.

2.6. MONTAGE FINAL

Après avoir évacué l'ensemble des emballages, installer le pont élévateur à son emplacement final. Assurez-vous que la Zone de Sécurité est suffisante, Cf. § 2.4 «SURFACE D'INSTALLATION ». Munissez-vous d'élingues pouvant supporter le poids du pont élévateur indiqué dans le tableau Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES».

Connexion pneumatique : Connecter le pont élévateur à un réseau d'air pneumatique (Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES»). La connexion du pont se situe dans le pupitre. Le réseau d'air doit être équipé d'une vanne d'isolement, d'un régulateur, d'un système d'assèchement et de lubrification du réseau, sinon des dysfonctionnements du pont élévateur peuvent apparaître.



L'ABSENCE OU L'INSUFFISANCE DE MAINTENANCE DU FILTRE RÉGULATEUR-LUBRIFICATEUR PEUT ENGENDRER DES DYSFONCTIONNEMENTS.

Connexion électrique : Connecter le pont élévateur au réseau électrique (Cf. § 2.1 «CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES») équipé d'un disjoncteur différentiel 30 mA.



TOUTE INTERVENTION SUR LES RÉSEAUX PNEUMATIQUE OU ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE RÉALISÉE PAR UN TECHNICIEN QUALIFIÉ.

LE RÉSEAU PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE ÉQUIPE D'UN SYSTÈME D'ASSÈCHEMENT ET DE LUBRIFICATION ET D'UN RÉGULATEUR DE PRESSION.

LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE ÉQUIPE D'UN DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL DE 30 MA ET/OU TOUT AUTRE MOYEN EXIGÉ PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGEUR DANS VOTRE PAYS.

2.7. ESSAI ET MISE EN ROUTE (OBLIGATOIRE)

Effectuer des courses complètes, montée et descente à vide, Cf. § 3.2 «COMMANDES».

Contrôler le bon fonctionnement des accessoires en option selon leur Manuel d'Instructions.

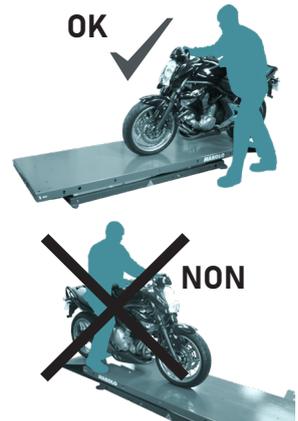
2.8. ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES (OBLIGATOIRES)

Suite à l'installation du pont élévateur il est indispensable de se référer à la législation en vigueur dans votre pays et celle de votre activité, concernant les tests de charge et les vérifications périodiques obligatoires.

3. UTILISATION DE L'APPAREIL

3.1. MISE EN PLACE DU VÉHICULE

- Mettre le véhicule en place sur le pont élévateur, moteur éteint et sans que l'utilisateur monte sur le véhicule ni la plateforme, (voir illustrations ci-contre) en roulant au milieu de la rampe d'accès.
- Avancer jusqu'à ce que le véhicule soit centré sur le plateau et en contact avec la butée de roue du pont élévateur ou de l'étau de roue (option). Pour les 2 roues, stabiliser le véhicule en fermant l'étau de roue et/ou à l'aide de sangles. Le véhicule doit être stable.
- Laisser le véhicule au point mort.
- Avant de lever le pont élévateur, vérifier qu'aucune personne ou objet soient dans la Zone de Sécurité, Cf. § 2.4 « SURFACE D'INSTALLATION », puis actionner la commande de montée, Cf. § 3.2 « COMMANDES ». Lever à la hauteur idéale de travail.
- **IMPORTANT** : Vérifier que le crabot du pont se met bien en sécurité.
- Avant la descente, s'assurer que la zone de travail ne présente pas d'objet ou obstacle à la descente. Puis actionner la commande de descente selon les recommandations du § 3.2 « COMMANDES ».

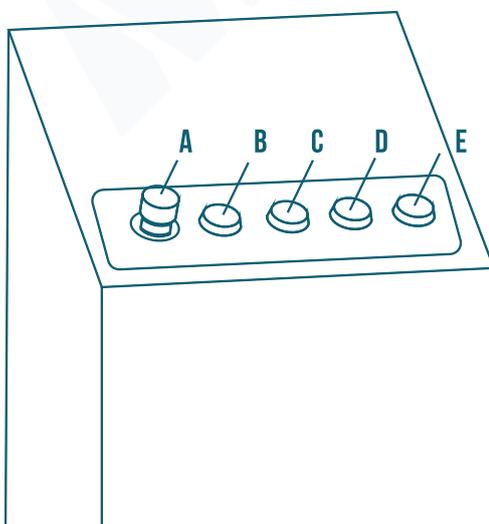


IL EST OBLIGATOIRE DE SÉCURISER SUR LE PLATEAU LES VÉHICULES À DEUX ROUES À L'AIDE D'UN ÉTAU DE ROUE OU DE SANGLES ADAPTÉES.

IL EST IMPÉRATIF DE CONTRÔLER LA STABILITÉ DU VÉHICULE AVANT L'UTILISATION DU PONT ÉLÉVATEUR.

NE JAMAIS COMMENCER VOTRE TRAVAIL SANS VOUS ÊTRE ASSURÉ DE LA STABILITÉ DE LA CHARGE.

3.2. COMMANDES



A : BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE

B : VOYANT DE MISE SOUS TENSION

C : MONTÉE

D : DESCENTE

**D+E : DESCENTE SÉCURITÉ
(DERNIÈRE PHASE DE DESCENTE)**



NE JAMAIS TRAVAILLER AVEC UN SYSTEME DE SÉCURITÉ DÉFECTUEUX.

3.3. PRÉCAUTIONS D'USAGE

Les 2 plaques en inox de démarrage de la biellette doivent être graissées toutes les semaines afin d'éviter la détérioration des plaques, du croisillon et de la biellette (voir photo ci-contre).

Les plaques en inox doivent être changées quand elles sont trop usées, et avant de détériorer la biellette, contacter le SAV MAROLO ou votre Distributeur pour de plus amples informations.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner une détérioration du pont et la mise en danger de l'opérateur et la suppression de la garantie.



3.4 CAS PARTICULIERS D'UTILISATIONS INTERDITES

Quand le véhicule est sur sa béquille, il est strictement interdit de le déplacer sur le pont sans l'avoir au préalable débéquillé, au risque d'endommager le pont et de mettre en danger l'opérateur.

Quel que soit le pont élévateur, la masse théorique résultante du véhicule doit toujours se trouver à l'intérieur du périmètre formé par les 4 points des croisillons, à savoir les 2 points fixes des croisillons et les 2 points mobiles formés par les galets. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une détérioration du pont et la mise en danger de l'opérateur.

3.5 SYSTÈMES AUXILIAIRES DE LEVAGE

Les ponts MAROLO ont été conçus pour recevoir les systèmes auxiliaires de levage de la gamme MAROLO, tel que le MINILIFT ou l'ADDICRANE CT. L'utilisation de ces différents systèmes doit se faire selon leur manuel d'instruction respectif, et en respectant leur capacité maximale d'utilisation.

Les autres systèmes auxiliaires de levage ne sont pas autorisés sur les ponts MAROLO, car ils risquent d'endommager la structure du pont et de mettre en danger l'opérateur.

Les systèmes auxiliaires de levage autorisés doivent être centrés sur au moins une glissière de guidage du plateau.

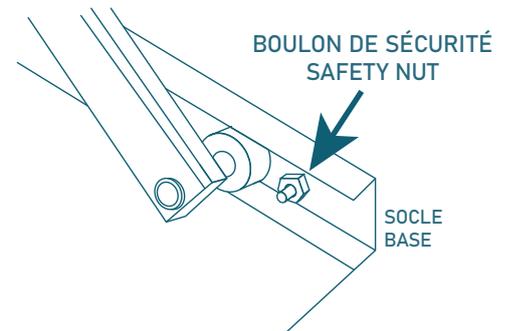
4. MAINTENANCE

Les tableaux qui suivent détaillent les préconisations de MAROLO quant à la maintenance du pont élévateur.

Les différentes inspections à effectuer se divisent en 3 catégories : les inspections hebdomadaires, mensuelles, et bi-annuelles.

Les numéros de pièce mentionnés font référence aux éclatés fournis en ANNEXE B.

Le client doit tenir à jour un carnet d'entretien de son pont élévateur, celui-ci pourra demandé lors d'une visite d'un organisme de contrôle agréé. Pour vous aider à établir votre carnet, nous vous fournissons une trame à la fin de ce manuel. Réalisez quelques copies de celle-ci.



LE PONT ÉLÉVATEUR DOIT ÊTRE MIS HORS ÉNERGIES LORS DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.



LE PONT ÉLÉVATEUR NE DOIT PAS ÊTRE EN CHARGE LORS DES DIVERSES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE (NETTOYAGE, ENTRETIEN, INTERVENTION ...), ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ.

AVANT UNE INTERVENTION SOUS LE PONT ÉLÉVATEUR, INSTALLER LE BOULON DE SÉCURITÉ EN CAS DE MAINTENANCE (VOIR SCHÉMA CI-DESSUS).

4.1. INSPECTION HEBDOMADAIRE

CODE	INSPECTION HEBDOMADAIRE
H1	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit hydraulique (Vérins (A07,A08), flexibles(A25), centrale hydraulique (B07)).
H2	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit pneumatique (Vérins (A07,A08), raccords (A24,A27,A31), flexibles pneumatiques)
H3	Vérifier la présence de toutes les pièces amovibles : - Notice d'instruction - Boulon de sécurité pour la maintenance
H4	Vérifier le bon fonctionnement des boutons du pupitre de commande (montée, descente, arrêt d'urgence). Vérifier bon fonctionnement du buzzer et du bouton de fin de course.
H5	Réaliser une montée et une descente complètes à vide. Vérifier l'absence de bruit ou de vibrations excessives. Vérifier le bon fonctionnement de la rampe.
H6	Vérifier l'état de la rampe (A05), des galets de rampes (A19).
H7	Graisser les taraudages de fixation de l'étau de roue avant et visser la vis papillon pour vérifier l'absence de points durs ou de jeu (cf ANNEXE D).
H8	Graisser les deux plaques d'usures en inox (cf chapitre 3.3. «précautions d'usage»).

4.2. INSPECTION MENSUELLE

CODE	INSPECTION MENSUELLE
M1	Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité.
M2	Vérifier la présence des autocollants de sécurité (cf ANNEXE E).
M3	Vérifier la présence de la plaquette CE avec un numéro de série lisible.
M4	Vérifier que les 4 goujons d'ancrage sur le pont élévateur sont présents et en prise dans le sol.
M5	Nettoyer raccord filtre en ligne pneumatique.
M6	Vérifier la présence et le fonctionnement des dispositifs de sécurité : - Butées de roues (A09) - Butée électrique de fin de première phase de course - Avertissement sonore en phase de descente finale - Commande homme mort
M7	Nettoyer les chemins de roulement des galets de l'embase et du support plateau (A13), vérifier l'absence de corps étrangers, de déformations, etc...

4.3. INSPECTION BI-ANNUELLE

CODE	INSPECTION BI-ANNUELLE
BA1	Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase (A01), les croisillons (A02,A03), le plateau (A04), la rampe d'accès (A05), etc...
BA2	Vérifier le serrage de toutes les vis.
BA3	Vérifier niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique lorsque le pont élévateur est en position haute.
BA4	Lubrifier et contrôler le jeu dans les axes d'articulation (A10,A11,A12,A15,A16,A17) et vérifier la présence de circlips aux deux extrémités de chaque axe (sauf axe central A10).
BA5	Lubrifier et contrôler le jeu dans les galets de roulement (A13).



LA GARANTIE ET LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR NE POURRONT PAS ÊTRE ENGAGÉES SI LE CARNET D'ENTRETIEN N'EST PAS RENSEIGNÉ CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES PRÉCÉDEMMENT.

4.4. INCIDENTS ÉVENTUELS

Incident	Cause probable	Solution
Le pont élévateur ne soulève pas la charge	Charge à soulever est supérieure aux capacités maximales de l'appareil	Retirer la charge
	Pas d'alimentation électrique	Vérifier le réseau électrique
	Fuite sur le vérin ou sur le circuit hydraulique	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et remplacer l'élément défectueux
	La commande de montée ne fonctionne pas	
	Coincement mécanique dans le châssis	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et retirer l'obstruction
Le pont élévateur monte et redescend seul lorsqu'on lâche le bouton de montée	Le clapet de descente ou l'électrovanne de descente reste actionnée	Mettre l'élévateur en sécurité mécanique et remplacer l'élément défectueux
Le pont élévateur ne descend pas à fond	Corps étranger dans la partie mécanique	Relever le plateau, mettre en sécurité et retirer l'obstruction
	Jeu dans les diverses articulations	Relever le plateau, mettre en sécurité et remplacer les éléments défectueux
	Déformation du châssis ou du croisillon	
Le pont élévateur manque de stabilité en position haute	Corps étranger dans la partie mécanique	Retirer l'obstruction en prenant les précautions nécessaires



ENCAS DE BRUIT OU DE COMPORTEMENT ANORMAL DU PONT ÉLÉVATEUR, STOPPER IMMÉDIATEMENT SON UTILISATION, ÉLOIGNER TOUTES LES PERSONNES ET PRÉVENIR NOTRE SERVICE TECHNIQUE.

SAV MAROLOTEST
+33 (0)2 41 29 29 29

4.5. DURÉE DE VIE DU PONT

Pour préserver la longévité du pont élévateur, les organes principaux de la machine doivent être entretenus et remplacés périodiquement. Le tableau ci-dessous détaille la durée de vie estimée de chaque organe et les préconisations de MAROLO quant à leur renouvellement.

Ces préconisations sont données dans le cadre d'une utilisation normale du pont élévateur (Soit en moyenne 1000 montées en pression par an au maximum. Au-delà, nous consulter.) et le respect des consignes d'utilisation, d'installation, de stockage et de maintenance.

Organe concerné	Préconisation	Cas particuliers
Clapet pare-chute	-	A changer en cas d'incident
Huile hydraulique	Changement tous les 1 an*	-
Flexibles hydrauliques	Changement tous les 5 ans	A changer si dégradés
Plaques d'usure en inox	Changement tous les 1 an	A inverser ou changer en cas d'usure avancée ou traversante



*Pour le remplacement ou l'appoint de l'huile de votre pont élévateur, utiliser uniquement l'huile ML-46 préconisée par MAROLO.

5. ARRÊT ET STOCKAGE DE L'APPAREIL

Le pont élévateur doit toujours être stocké en position basse. Débrancher l'alimentation électrique et/ou pneumatique.

Graisser les divers axes, points de contact et articulations, galets et chemins de roulement.

Stocker l'appareil sur une surface plane et de niveau, dans une zone couverte, le bâcher en laissant une libre circulation d'air pour éviter la condensation et l'oxydation.

6. MISE AU REBUT

En tant que propriétaire légal du pont élévateur jusqu'à sa destruction complète, vous pourriez être tenu pour responsable de tout accident pouvant intervenir sur son lieu de stockage.

Nous vous conseillons de rendre le pont élévateur totalement inopérant en démontant ou en détruisant le vérin principal et son circuit d'alimentation.

Les divers éléments constitutifs doivent être traités conformément aux normes et directives Européennes ou celles en vigueur dans votre pays.

7. GARANTIE

Ce produit est garanti 1 an. Pendant cette période, toute pièce détachée nécessitant d'être changée est envoyée au client à nos frais. Le remplacement des pièces se fait à la charge du client et doit être fait selon les instructions de MAROLO. Cette garantie exclut les pannes liées à une utilisation anormale du produit, contraire aux instructions figurant dans le manuel d'utilisation, en cas d'absence ou d'insuffisance de maintenance, ou lors d'une modification du produit non autorisée par MAROLO. Les pièces d'usures ne sont pas concernées par la garantie constructeur.

Pour plus d'informations, nos Conditions Générales de Vente sont consultables sur www.marolotest.com.

ANNEXE A : NOTICE D'INSTRUCTION DES GOUJONS D'ANCRAGE

CARACTÉRISTIQUES DES GOUJONS FOURNIS :

Diamètre : M10
 Longueur (l) : 95 mm
 Surplat : 17 mm
 Diamètre de perçage (d0) : 10 mm
 Matière : Acier
 Finition : Zinc
 Couple de serrage (Tinst) : 30 Nm
 Diamètre de passage dans la pièce à fixer (df) : 12 mm
 Homologation : ETA-02/0001

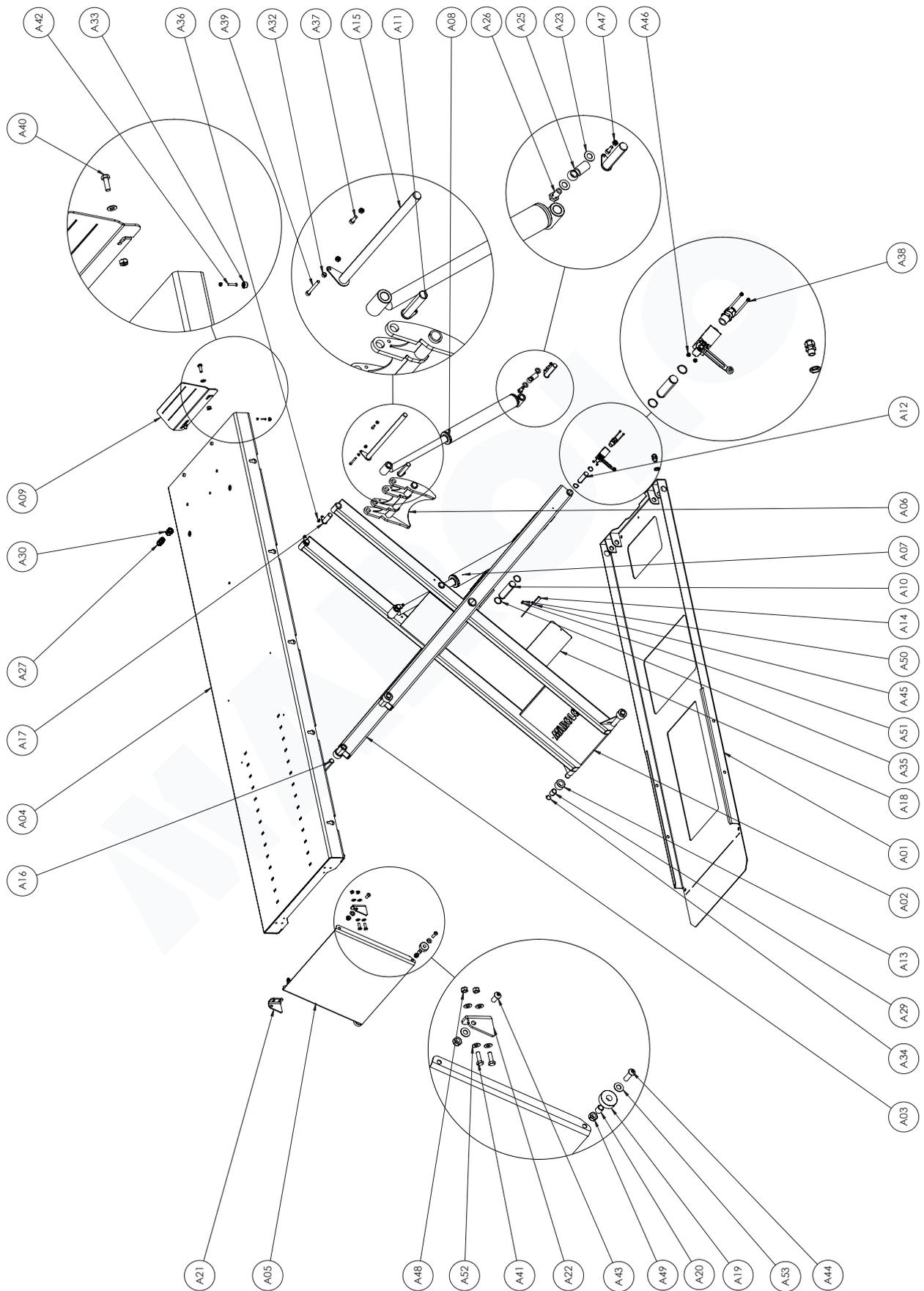


INSTRUCTIONS DE MISE EN OEUVRE :

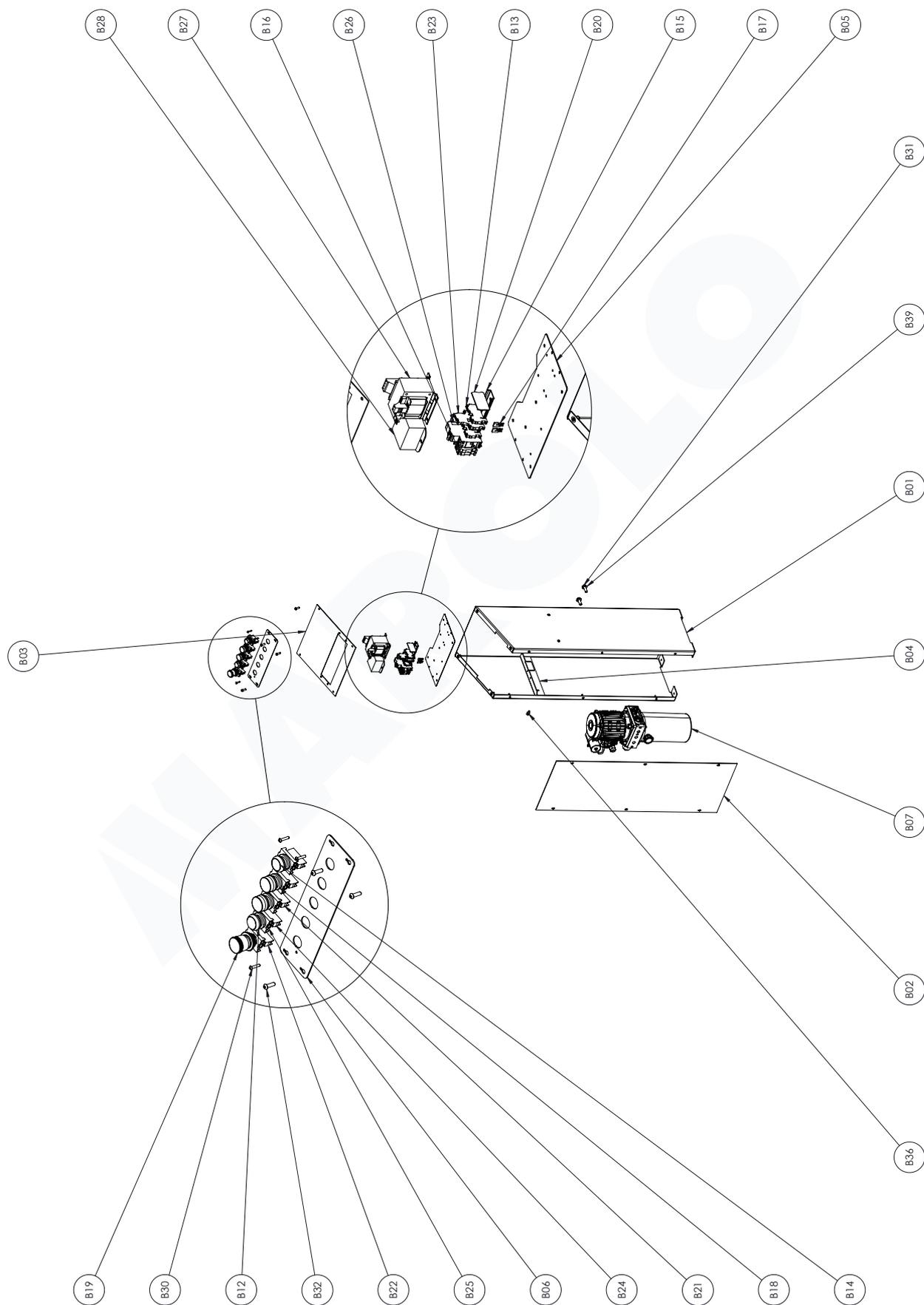
Profondeur de perçage : 70 mm

	<p>Perçer perpendiculairement à la surface du support d'ancrage sans endommager l'armature. En cas d'erreur de perçage : effectuer un nouveau trou à une distance $> 2 \times$ la profondeur du perçage non conforme ou à une distance inférieure lorsque le trou a été rempli de mortier haute résistance et qu'il ne se trouve pas dans la direction de la charge appliquée dans le cas d'une contrainte de cisaillement ou de traction oblique.</p>
	<p>Nettoyer le perçage depuis le fond du trou.</p>
	<p>Vérifier le positionnement de l'écrou.</p>
	<p>Enfoncer le goujon jusqu'à atteindre h_d ou $h_{d,red}$. La condition est remplie à partir du moment où l'épaisseur de la pièce à fixer n'est pas plus grande que l'épaisseur maximale à fixer marquée sur le goujon d'ancrage, conformément aux annexes A2 et A3.</p>
	<p>Appliquer le couple de serrage à la clé dynamométrique.</p>

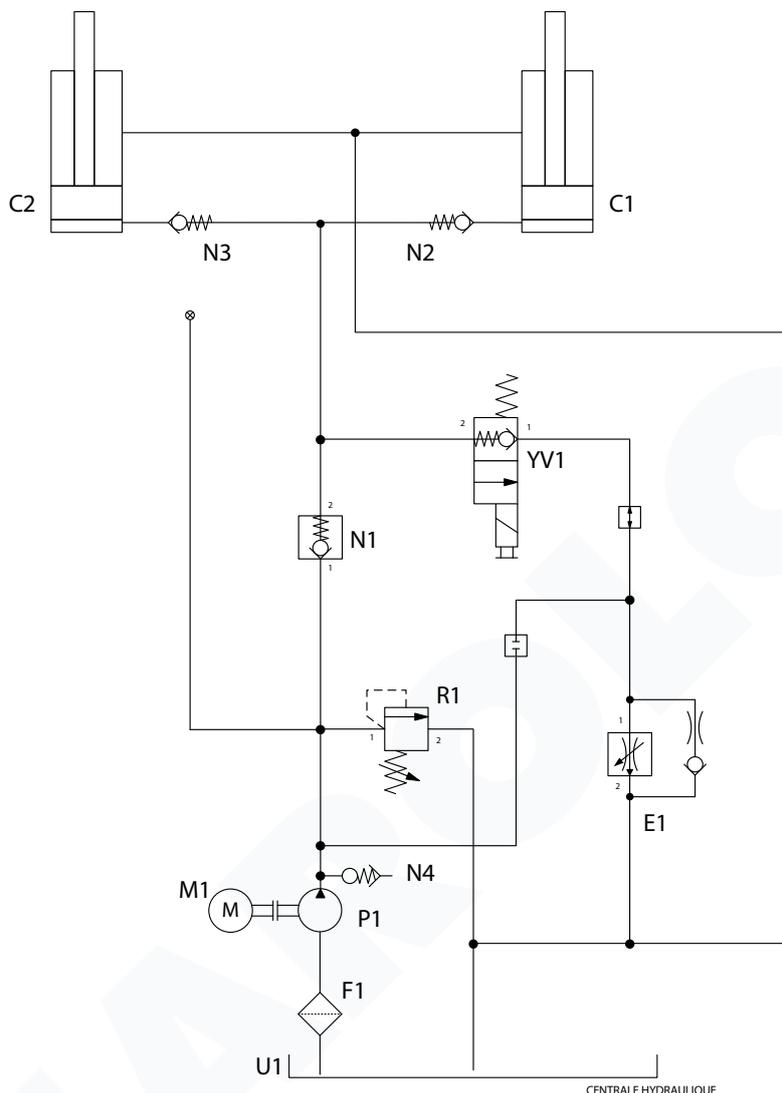
ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES



ANNEXE B : VUES ÉCLATÉES (SUITE)

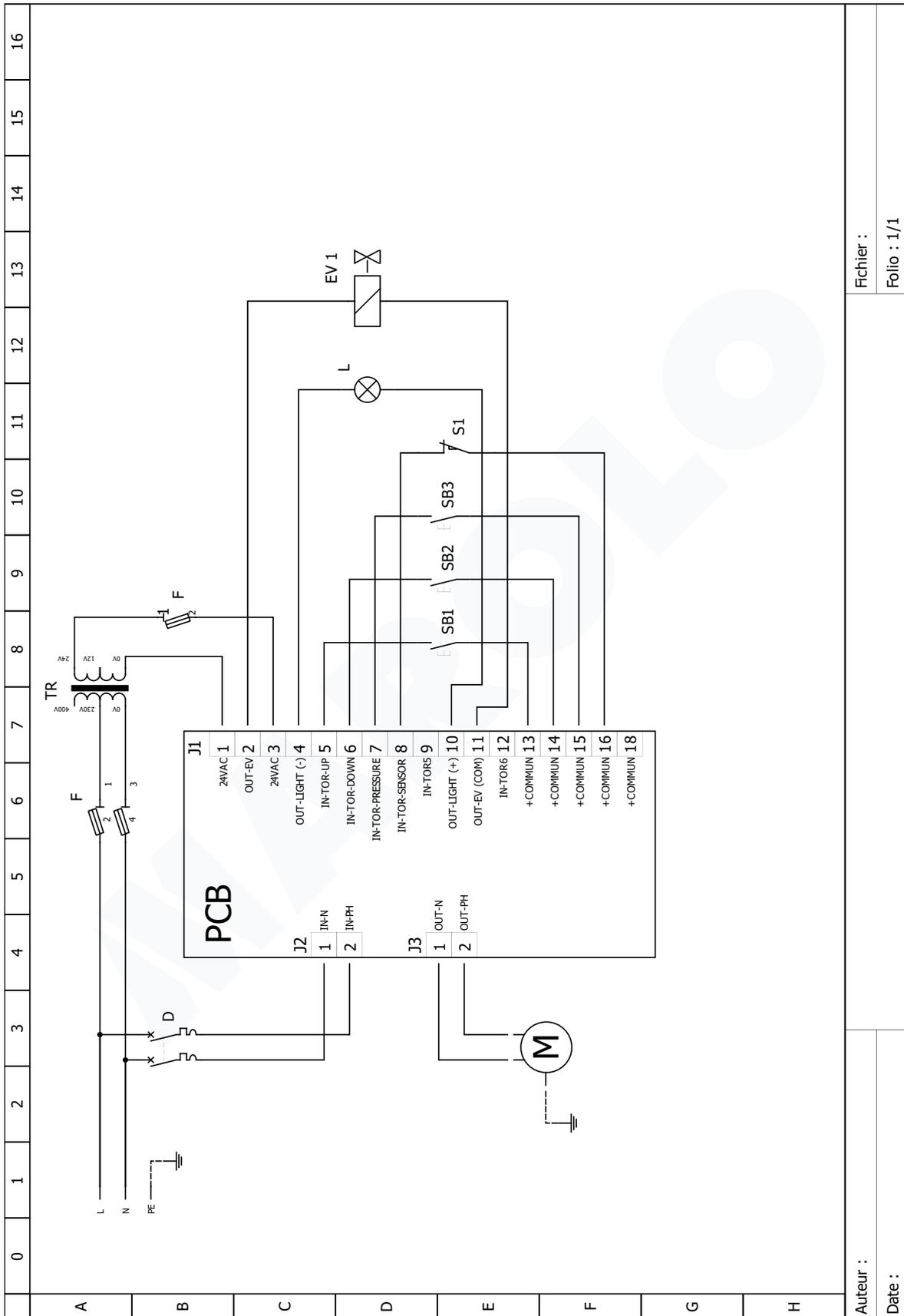


ANNEXE D : SCHÉMA HYDRAULIQUE



Code	Désignation
C1	Vérin hydraulique
C2	Vérin hydraulique
E1	Limiteur de débit réglable
F1	Filtre 350 µm
M1	Moteur monophasé 230V
N1	Clapet anti-retour
N2	Clapet parachute
N3	Clapet parachute
N4	Valve start-up
P1	Pompe 2,65 cc
R1	Soupape de décharge 230 Bar
U1	Réservoir d'huile 2,4L
YV1	Électrovanne 24V ac

ANNEXE E : SCHÉMA ÉLECTRIQUE



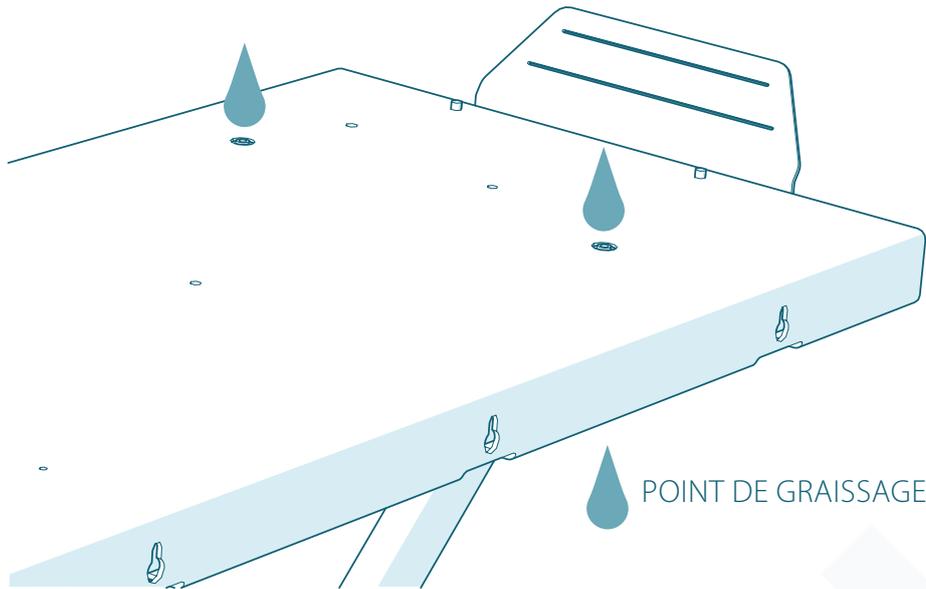
Fichier :

Folio : 1/1

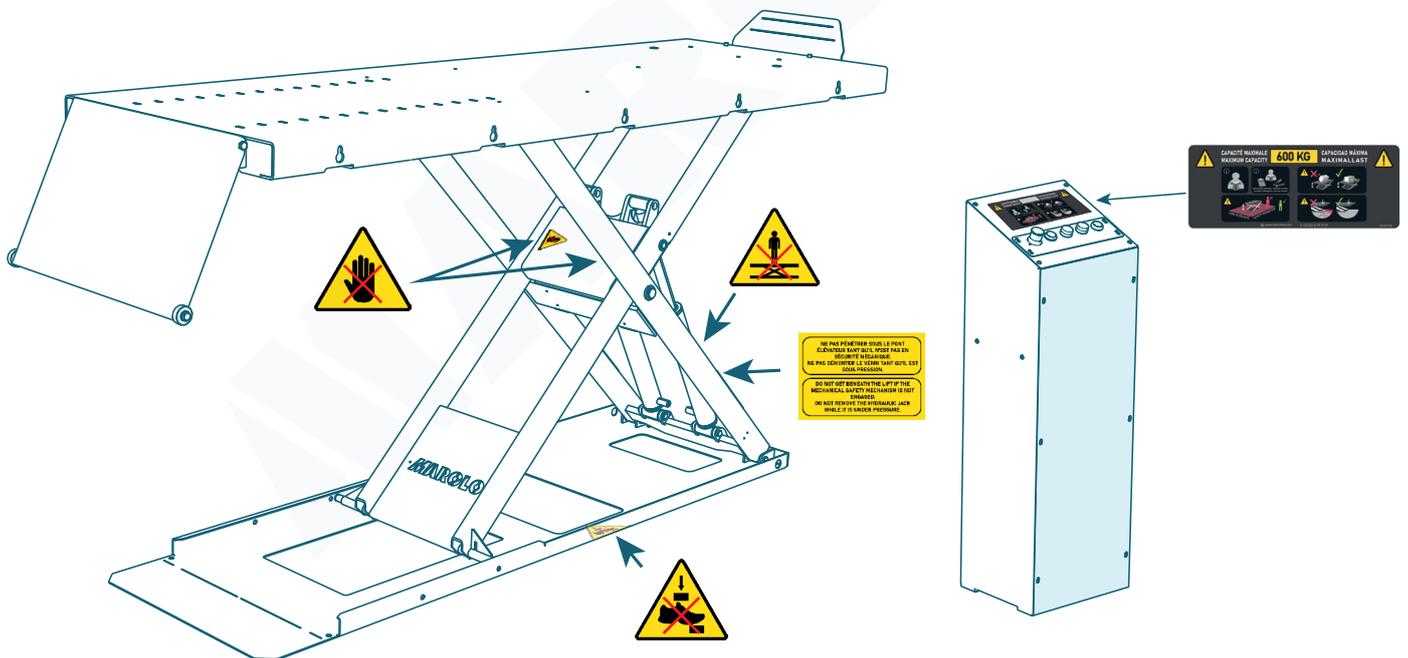
Auteur :

Date :

ANNEXE F : GRAISSAGE DES TARAUDAGES



ANNEXE G : POSITION DES AUTOCOLLANTS



LIVRET DE MAINTENANCE

PONT ÉLÉVATEUR N°

Année

Responsable

		INSPECTION HEBDOMADAIRE						
		H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7
SEMAINE	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	18							
	19							
	20							
	21							
	22							
	23							
	24							
	25							
	26							
	27							
	28							
	29							
	30							
	31							
	32							
	33							
	34							
	35							
	36							
	37							
	38							
	39							
	40							
	41							
	42							
	43							
	44							
	45							
	46							
	47							
	48							
	49							
	50							
	51							
	52							

		INSPECTION MENSUELLE						
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
MOIS	01							
	02							
	03							
	04							
	05							
	06							
	07							
	08							
	09							
	10							
	11							
	12							

		INSPECTION BI-ANNUELLE				
		BA1	BA2	BA3	BA4	BA5
Date :						
Notes :						
Date :						
Notes :						

CODE	INSPECTION HEBDOMADAIRE
H1	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit hydraulique (Vérins (A07,A08), flexibles(A25), centrale hydraulique (B07)).
H2	Vérification de l'étanchéité de tous les organes du circuit pneumatique (Vérins (A07,A08), raccords (A24,A27,A31), flexibles pneumatiques)
H3	Vérifier la présence de toutes les pièces amovibles : - Notice d'instruction - Boulon de sécurité pour la maintenance
H4	Vérifier le bon fonctionnement des boutons du pupitre de commande (montée, descente, arrêt d'urgence). Vérifier bon fonctionnement du buzzer et du bouton de fin de course.
H5	Réaliser une montée et une descente complètes à vide. Vérifier l'absence de bruit ou de vibrations excessives. Vérifier le bon fonctionnement de la rampe.
H6	Vérifier l'état de la rampe (A05), des galets de rampes (A19).
H7	Graisser les taraudages de fixation de l'étau de roue avant et visser la vis papillon pour vérifier l'absence de points durs ou de jeu (cf ANNEXE D).
H8	Graisser les deux plaques d'usures en inox (cf chapitre 3.3. «précautions d'usage»).

CODE	INSPECTION MENSUELLE
M1	Procéder à un nettoyage complet du pont élévateur sans utiliser ni solvant, ni eau en grande quantité.
M2	Vérifier la présence des autocollants de sécurité (cf ANNEXE E).
M3	Vérifier la présence de la plaquette CE avec un numéro de série lisible.
M4	Vérifier que les 4 goujons d'ancrage sur le pont élévateur sont présents et en prise dans le sol.
M5	Nettoyer raccord filtre en ligne pneumatique.
M6	Vérifier la présence et le fonctionnement des dispositifs de sécurité : - Butées de roues (A09) - Butée électrique de fin de première phase de course - Avertissement sonore en phase de descente finale - Commande homme mort
M7	Nettoyer les chemins de roulement des galets de l'embase et du support plateau (A13), vérifier l'absence de corps étrangers, de déformations, etc...

CODE	INSPECTION BI-ANNUELLE
BA1	Contrôler l'absence de fissures éventuelles sur l'embase (A01), les croisillons (A02,A03), le plateau (A04), la rampe d'accès (A05), etc...
BA2	Vérifier le serrage de toutes les vis.
BA3	Vérifier niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique lorsque le pont élévateur est en position haute.
BA4	Lubrifier et contrôler le jeu dans les axes d'articulation (A10,A11,A12,A15,A16,A17) et vérifier la présence de circlips aux deux extrémités de chaque axe (sauf axe central A10).
BA5	Lubrifier et contrôler le jeu dans les galets de roulement (A13).

**IDENTIFICATIONS DES N° DE PIÈCES :
SE RÉFÉRER À L'ANNEXE B DU MANUEL D'INSTRUCTIONS**